

RÉUNION D'INFORMATION

28 AVRIL 2011

Un crématorium pour la Communauté Urbaine du Centre

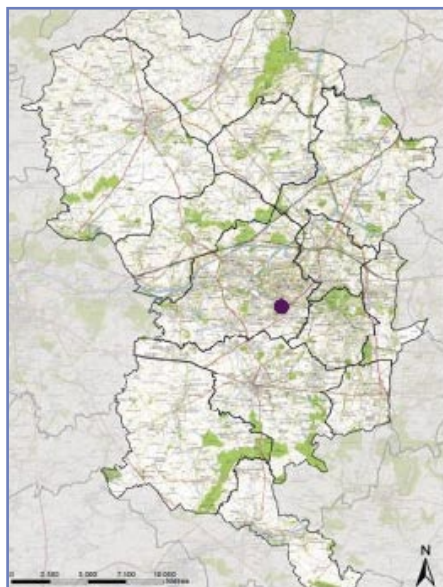
Le choix de l'incinération est de plus en plus fréquent en Belgique. Dans les régions bruxelloise et flamande, c'est plus d'un habitant sur deux qui prend cette option. En Wallonie, ce taux, bien qu'inférieur, est en progression constante. Actuellement, les habitants de la région du centre doivent se rendre à Charleroi ou à Mons s'ils souhaitent se faire incinérer. Outre la distance à parcourir, les délais d'attente, ainsi que

l'horaire parfois fort tardif, ne facilitent pas la vie des familles dans ces moments douloureux.

Sur base de ces constats, la Communauté Urbaine du Centre (CUC) a pris la décision d'implanter un crématorium sur son territoire. Elle a sollicité l'IDEA pour mener les études nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

Après la réalisation d'une étude de faisabilité, le site du « 6 des Houssus », à Haine-Saint-Paul, a été retenu par l'IDEA et accepté par la CUC comme le plus opportun, en raison de :

- sa position centrale au sein de la zone de la CUC ;
- son environnement qui fait naturellement obstacle au passage et aux vues ;
- son accessibilité, à proximité d'axes de circulation structurants ;
- sa superficie (2,5 ha) ;
- ses caractéristiques : propriété de l'IDEA, déjà raccordée au gaz et en zone non destinée à l'habitat au plan de secteur.



Les caractéristiques du crématorium de la région du Centre

Le crématorium devrait avoir une capacité de 4 à 5 crémations par jour, même s'il est probable que les premières années, cette capacité ne soit pas atteinte. Il fonctionnera toutes les semaines, du lundi au vendredi, environ 8h par jour, ainsi que le samedi matin.

Sa conception et sa construction répondront à des exigences très strictes en termes d'intégration environnementale et de rejets : imposition d'une architecture sobre et contemporaine et

respect des conditions d'exploitations strictes fixées par la Wallonie, notamment en matière de filtration et de contrôle des rejets atmosphériques.

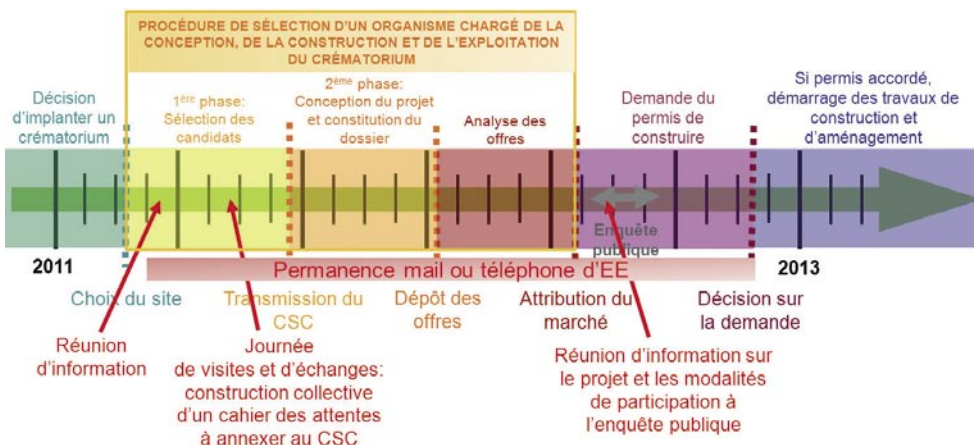
Le site de 2,5 ha comprendra l'immeuble « crématorium », un parking et un espace cinéraire disposant au minimum d'une pelouse de dispersion des cendres, d'espaces individuels pour les familles et d'un columbarium.



Les principaux acteurs du projet et leur rôle

- **La Communauté Urbaine du Centre (CUC)** a pris la décision d'implanter un crématorium sur sa zone. Elle représente l'institution politique porteuse du projet.
- **L'IDEA** assure la gestion administrative et technique du dossier. Elle est chargée de la mise en œuvre du projet et de l'exploitation du crématorium. En effet, nombre d'aspects doivent être gérés par le secteur public (établissement du calendrier, accueil des familles, gestion des tarifs et de la facturation). Pour les autres tâches, l'IDEA va désigner un **partenaire privé** qui prendra en charge la conception, la construction et l'exploitation du crématorium.
- **La Ville de La Louvière**, en tant que ville « d'accueil » du projet, veillera à une bonne communication avec ses citoyens et organisera notamment l'enquête publique.
- **Espace Environnement** mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour que les riverains aient une information claire sur le projet et veillera à établir un espace de dialogue avec les porteurs du projet.

Les grandes étapes de mise en œuvre du projet



Comment s'informer ?

Les informations sur le projet et sur son actualité seront disponibles :

- sur les sites internet de la Ville de La Louvière (www.lalouviere.be), de l'IDEA (www.idea.be) et d'Espace Environnement (www.espace-environnement.be) ;
- via une mailing list gérée par Espace Environnement. Vous pouvez vous y inscrire en envoyant un mail à info@espace-environnement.be ;
- via la permanence téléphonique d'Espace Environnement au 071/300.300 (du lundi au vendredi, de 9h30 et 12h) ;
- via l'enquête publique et la réunion de présentation qui seront annoncées par voie d'affichage dans le quartier.

Quand et comment faire entendre sa voix ?

Les moments de concertation prévus :

- **Jeu**di 28 avril 2011 : 1ère réunion d'information de la population sur le projet de crematorium.
- **Juin 2011** (la date précise est à fixer) : journée de visite d'un crématorium et atelier de rédaction collective d'un « cahier des attentes » des riverains.
- **2ème trimestre 2012** : réunion de présentation du projet en début d'enquête publique.
- **2ème trimestre 2012** : 15 jours d'enquête publique avec permanence à l'Administration communale de La Louvière.

D'autres questions ?

Contactez Espace Environnement :

- Par téléphone au 071/300.300 (du lundi au vendredi, de 9h30 et 12h).
- Par mail : info@espace-environnement.be.

